

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3221)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 182

présenté par
M. Vercamer

à l'amendement n° 48 de la commission des affaires sociales

ARTICLE 21

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 10.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement vise à éviter que la sélection des offres se fasse en fonction du montant des primes et des cotisations.